



La Société française des amis de la Russie (SOFARUS) oeuvre entre autres objectifs à faciliter une meilleure connaissance mutuelle de la Russie et de la France ainsi qu'à fédérer le partenariat associatif et à rapprocher les personnes.

L'Association Française des Russisants est une association française indépendante, régie par la loi de 1901, qui regroupe des personnes qui s'intéressent, dans le cadre ou non de leur activité professionnelle, à la langue, l'histoire, la culture, la civilisation et la société russes ; parmi elles, de nombreux enseignants du secondaire et du supérieur.

La Société française des amis de la Russie (SOFARUS) et l'Association française des russisants (AFR) ont conclu un partenariat pour organiser un concours afin de faire connaître les thèses de doctorat sur la Russie récemment soutenues en France et de permettre à leurs auteurs d'exposer les résultats de leurs travaux.

Dans le même temps, la SOFARUS a établi une relation avec des membres de l'Académie des Sciences de Russie qui devraient lancer une initiative équivalente destinée aux jeunes docteurs russes ayant travaillé sur la France.

Ces opérations parallèles visent à faciliter la mise en réseaux de jeunes chercheurs français et russes, intéressés par des regards croisés sur leurs sociétés respectives.

RÈGLEMENT DU CONCOURS de DOCTORATS FRANCE - RUSSIE

ARTICLE 1

La Société française des amis de la Russie et l'Association française des russisants lancent un concours de présentation de doctorats qui contribuent à une meilleure compréhension interculturelle des deux pays. Les domaines de recherche concernés sont les sciences humaines et sociales.

Les thèses devront avoir été rédigées et soutenues en France et en français entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2019.

L'étape finale du concours se tiendra lors d'une table ronde organisée par la SOFARUS courant juin 2020 à l'Assemblée nationale avec remise d'un prix.

ARTICLE 2

Les dossiers de candidature comporteront :

- la fiche de candidature
- une présentation en quatre pages maximum de l'apport de la thèse à une meilleure compréhension de la société russe
- la conclusion de la thèse
- un curriculum vitae de l'auteur
- la copie d'une pièce d'identité

L'ensemble des documents devra parvenir soit par voie postale soit par courriel, **avant le 30 janvier 2020**, à la SOFARUS, 34, rue Claude Decaen 75012 Paris sofarus.secretariat@gmail.com

ARTICLE 3

Le jury est composé de sept personnalités issues des milieux associatif, économique, culturel, juridique et médiatique présidé par Madame Caroline Janvier, Présidente du Groupe d'amitié France-RUSSIE à l'Assemblée nationale.

Il analyse les dossiers de candidature, organise librement ses travaux et ses délibérations et peut faire appel à toute compétence extérieure pertinente.

ARTICLE 4

Dans un premier temps, le jury sélectionnera sur dossier les travaux les plus convaincants. Les auteurs de ces travaux seront invités à exposer en dix minutes devant le jury, lors de la table ronde, l'apport de leur recherche à une meilleure compréhension de la Russie.

Le jury désignera comme lauréat du concours la candidate ou le candidat qui aura été le plus convaincant lors de son exposé oral.

Un prix récompensera la lauréate ou le lauréat.

Une vidéo des meilleures prestations sera mise en ligne sur différents sites dont celui de l'AFR.

ARTICLE 5

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Les lauréats et les candidats du concours autorisent à communiquer sur leurs travaux.

Association Française des Russisants 9, rue Michelet, 75006 PARIS – Tel. : +33 (0)1 43 26 50 89
contact@afr-russe.fr Site : www.afr-russe.fr

Société Française des Amis de la Russie 34, rue Claude Decaen 75012 Paris – Tél. : 06 87 23 42 64
sofarus.secretariat@gmail.com